

# Module de Formation (FAD25)

## Santé & responsabilité dans le bâtiment : prévenir les risques sanitaires et les maîtriser

### ENJEUX PROFESSIONNELS / ANALYSE DES BESOINS

Face à la diversité des risques sanitaires liés aux opérations de construction et à l'évolution du cadre juridique, l'architecte voit sa responsabilité professionnelle renforcée. La formation constitue un levier essentiel pour anticiper les situations à risque, exercer pleinement son devoir de conseil et sécuriser sa pratique à chaque phase du projet.

#### 1 | OBJECTIFS DE FORMATION ET PUBLICS

##### Objectifs pédagogiques

- Permettre aux professionnels de la maîtrise d'œuvre d'identifier les principaux risques sanitaires liés aux chantiers du bâtiment,
- Comprendre les responsabilités de chaque acteur et exercer pleinement son devoir de conseil à chaque phase du projet.

##### Publics

- Architectes adhérents au groupe MAF

##### Prérequis

- Connaissance générale des opérations de bâtiment
- Pratique ou compréhension des phases études, chantier et réception

#### 2 | MODALITES ET MOYENS PEDAGOGIQUE

##### Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques
- Etudes de cas

##### Moyens pédagogiques

- Présentation PPT ainsi que de nombreuses illustrations
- Le support de formation sera remis à l'issue de la présentation en version numérique

##### Modalité d'évaluation et validation

- QCM en fin de formation
- Validation avec 50% de bonnes réponses

##### Profil de l'intervenante

- Margaux FREDJ, Responsables d'équipe sinistre RC/RCD à la direction de l'indemnisation à la MAF

#### 3 | INFORMATIONS PRATIQUES

**Durée :** 0.5 jour (soit 3h00)

**Modalité :** Présentiel

**Date :** 04/06/2026

**Horaires :** de 14h00 à 17h00

**Lieu :** à définir à Dijon

**Tarif adhérent au groupe MAF :** L'accès aux formations structurées est inclus dans la cotisation des adhérents du groupe MAF et ne donne lieu à aucune facturation complémentaire.

**Lien d'inscription :** [Espace adhérent](#)

**Pour les non-adhérent au groupe MAF :** [nous contacter](#)

**Contact :**  
Emilie SUIRE,  
Responsable Formation Externe,  
Direction des services et de la stratégie juridique  
Tél : 01 53 70 31 11

**Mail :** [maf.formations@maf.fr](mailto:maf.formations@maf.fr)

# Module de Formation (FAD25)

## Santé & responsabilité dans le bâtiment : prévenir les risques sanitaires et les maîtriser

### 4 | CONTENUS DE FORMATION

#### Introduction de la Formation

##### Les risques sanitaires dans le bâtiment : mécanismes et sinistres

- Nature du risque et effets sanitaires
  - Amiante
  - Plomb
  - Radon
  - Légionelle
  - Silice et COV

##### La chaîne des responsabilités : qui fait quoi ?

- Maître d'Ouvrage (MOA)
- Maître d'Œuvre (MOE)
- Coordonnateur SPS (CSPS)
- Contrôleur technique
- Entreprises

##### Le pilotage du MOE : les 3 étapes clés

- Phase études : l'anticipation
- Phase chantier : la direction de l'exécution
- Phase réception : la preuve

##### Responsabilités juridiques et devoir de conseil

- Responsabilité du MOA
- Responsabilité civile et pénale du MOE
- Rôle juridique du CSPS
- Responsabilité des entreprises
- Sanctions liées à la mauvaise gestion des déchets

##### Étude de cas pratique : « Le chantier des surprises ! »

- Analyse d'une situation réelle de chantier
- Identification des risques sanitaires
- Définition des actions immédiates à mettre en œuvre
- Justification des décisions au regard des responsabilités juridique

#### Conclusion de la formation